

## CONTRAT DE LOCATION EN MEUBLÉ SAISONNIER

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le présent contrat de location dont 1 exemplaire est à me retourner revêtu de votre signature. En espérant avoir le plaisir de vous accueillir prochainement, recevez mes sincères salutations.

### Entre le propriétaire :

Mme Agnès BERTHE-PEREGRINI  
Hameau d'Alexandra  
637, chemin du vallonet  
06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN

Tél : +33 4.92.10.19.93  
Mobile : 06.07.88.78.76

### Et le locataire :

Qualité : Mr  
Nom & Prénom : PIGNON François  
Adresse : 14 avenue des Champs Elysées

CP & Ville : 75000 PARIS

Téléphone : 01.02.03.04.05 Fax :  
Email : francois.pignon@

Nombre d'adultes : 2 Nombre d'enfants : 1

## CONDITION DE LOCATION

### Adresse de la location et descriptif du logement

La location se trouve à l'adresse suivante:

**Immeuble Le Piranèse – Bloc A**

**10, avenue Urbana (3<sup>ème</sup> étage) - 06500 MENTON**

L'état descriptif est joint en annexe à la présente, par un document, indiquant la composition du meublé, la situation géographique, la literie. Ce document comporte quelques photos (non contractuelles) des lieux.

### Durée de la location

La présente location est faite pour une durée de :

Elle commence le 01/09/2003 à 15 h 00 et se terminera le 30/09/2003 à 11 h 00

Vous devez nous avertir quelques jours à l'avance de votre heure d'arrivée à la location.

### Prix ( en Euros )

- **La présente location saisonnière à usage de vacances, a lieu moyennant la somme de ... : 990 €**  
Ce montant comprend les charges (télévision, eau, électricité).
- **Il est perçu à la signature de ce contrat à titre d'arrhes la somme de ..... : 250 €**  
Règlement à faire à l'ordre de Mme Agnès BERTHE-PEREGRINI
- **A votre arrivée dans la location vous devrez régler :** - Le solde de la location soit .....:740 €  
+ la caution qui vous sera rendue à votre départ sauf en cas de dégâts ..... : 400 €
- **A votre départ de la location vous devrez régler la taxe de séjour.**  
Au prix de 0,60 € par jour et par personne. Les enfants de – 15 ans sont exonérés.

Il est rappelé que les draps et le linge de maison ne sont pas fournis, si vous désirez le louer sur place vous pouvez nous laisser la liste que nous transmettrons à la blanchisserie locale.

Le locataire déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales situées au dos de la page.

Menton le 20/04/2003

Signature du propriétaire

Signature du locataire